



lesamisdebugeat.fr
identifiant SIREN 388 535 734 00015

Président : Yves Pérel
3 rue Joliot Curie
33185 LE HAILLAN
yperel@biomedecine.fr
06 79 97 83 12

Bulletin d'adhésion à l'association

L'adhésion est de 10 euros. Il est d'usage d'ajouter une somme, à l'appréciation de chacun (90 euros est l'usage) qui sera déductible de vos impôts à 66% (un justificatif vous sera envoyé). Cette somme servira à financer ou aider les projets retenus lors de l'AG qui se déroule en principe en août.

Je soussigné :

mail : @

adresse par le chèque ci-joint d'un montant de **10 €** le règlement de ma **cotisation 2021**
à l'ordre de l'association « Les Amis du Pays de Bugeat »

Contribution extraordinaire 2021

Je souhaite contribuer spécifiquement à l'**action 2021** des Amis du Pays de Bugeat

Achat de peluches « Poupée - la Limousine »

et j'adresse par le chèque ci-joint ma participation d'un montant de€
(montant recommandé 90 €) à l'ordre de l'association « Les Amis du Pays de Bugeat »

Versements à adresser au trésorier : Bernard Pauly. Gioux 19170 - BUGEAT
Je recevrai en fin d'année 2021 les justificatifs destinés aux services fiscaux.